

FLASH INFO



COVID 19

SPÉCIAL MAIRIE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre pays traverse la crise sanitaire la plus grave du 21ème siècle qui n'est pas sans conséquence pour la vie quotidienne et celle de vos administrés.

Le corps des sapeurs-pompiers est mobilisé sans relâche depuis le début du confinement pour porter secours sur le territoire départemental avec des femmes et des hommes engagés qui risquent leur vie pour sauver des vies.

On se rend compte encore plus aujourd'hui de la nécessité d'avoir un service aussi réactif, aussi présent et aussi performant.

Si la sortie de la crise sanitaire est encore loin et que l'on ne voit pas encore d'horizon proche même si la pandémie est en régression, une autre crise se profile, c'est la crise économique et peut-être sociale, ou il faudra tout reconstruire pour que chacun d'entre nous retrouve une vie normale, en tenant compte des problèmes rencontrés pour éviter que cela ne se reproduise.

Pour cela, le SDIS vous propose son expertise dans le domaine de la gestion de crise, mais aussi un accompagnement pour les thématiques liées à la sécurité civile.

Ce flash-info spécial «mairie» vous détaille un certain nombre d'informations pratiques qui peuvent être reprises pour vos administrés mais aussi, vous présente les propositions du SDIS pour vous accompagner dans la gestion de crise et préparer le déconfinement.

C'est tous ensemble que nous réussirons à lutter contre ce virus pour que demain la vie dans notre département et nos communes soit la meilleure possible.



Kléber MESQUIDA
Président du Conseil
Départemental de l'Hérault,
Président du Service Départemental
d'Incendie et de Secours de l'Hérault.

Secours **Hérault**

LES SAPEURS-POMPIERS DE L'HÉRAULT : LA FORCE DES SECOURS, TOUJOURS-PROCHES ET À VOS CÔTÉS !

*Solidaires dans l'action,
performants pour nos populations*

Contrôleur Général
Eric FLORES
Chef de Corps,
Directeur du SDIS

1

Vous accompagner dans la gestion de crise, la mise en œuvre des PCS et PCA, et expertise dans les domaines sanitaires et santé



2

Vous conseiller et vous accompagner pour la cellule de suivi des personnes vulnérables au niveau de la commune



3

Vous accompagner pour la reprise et le maintien de l'activité économique pour la saison estivale (surveillance des plages, prévention des feux de forêts, campings, etc...)



4

Vous permettre de dépister les agents de votre commune, particulièrement exposés et indispensables au fonctionnement de votre activité (policier municipal, ATSEM, éboueur, etc...)



5

Faciliter la réouverture des écoles avec un accompagnement des mairies qui le souhaitent pour une mission de conseil en matière d'hygiène et pour celles qui sont dans le besoin la mise à disposition de solution hydroalcoolique financée par le Conseil Départemental



TOUJOURS PRÉSENTS



CONTACT

Vos chefs de centre locaux

RENSEIGNEMENTS

04 67 10 35 00 - secretariat@sdis34.fr



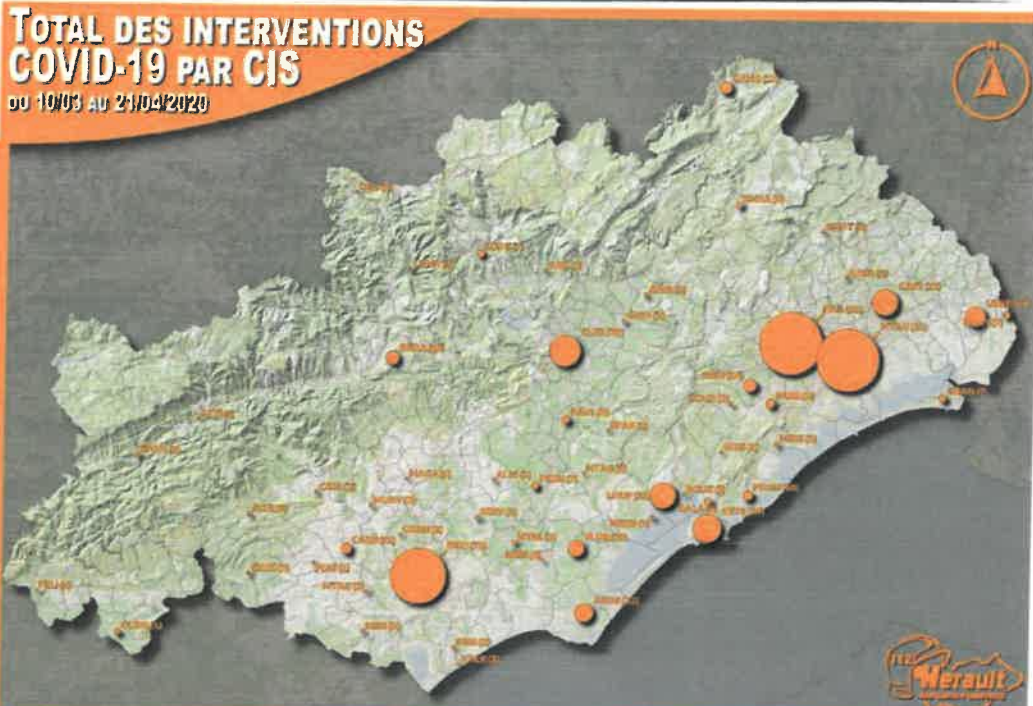
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'HÉRAULT

TOTAL DES INTERVENTIONS COVID-19 PAR CIS DU 10/03 AU 21/04/2020

Depuis le début du confinement, les sapeurs-pompiers de l'Hérault sont intervenus plus de 6000 fois et ont pris en charge plus de 600 victimes contaminées par le COVID-19.

Le maillage du territoire départemental avec ses 72 centres de secours permet une intervention dans les 15 minutes après l'alerte.

Tous les jours c'est plus de 600 sapeurs-pompiers en garde ou sous astreinte, qui interviennent dans nos villes, nos villages et nos campagnes pour porter secours et assistance.



Cartographie réalisée avec QGIS. Fond de carte : OpenStreetMap Standard © 2020 OpenStreetMap et contributeurs. Réalisation : SDIS34 - GPO - Service SIG/DAPE

LE CENTRE DE DÉPISTAGE

D'une importance majeure dans la lutte contre cette épidémie, ce centre permet de dépister un agent toutes les 10 minutes.

Comment ça marche ?

Le déconfinement nécessitera d'éviter une propagation du virus au travers d'un groupe notamment sur les lieux du travail. Pour cela, il est proposé aux personnels des mairies qui le souhaitent d'effectuer un test par prélèvement nasal (PCR) sur le drive-test implanté à l'Etat-major des SP de l'Hérault.

Pour cela, contacter le 04 67 10 35 45 qui fournira le rendez-vous et indiquera les documents à fournir : ordonnance, numéro de sécurité sociale, et la carte de mutuelle.

Les documents sont à envoyer sur l'adresse mail depistage@sd34.fr en précisant la commune, le nom et prénom de l'agent à tester et ses fonctions ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse mail. En joignant les documents et un rendez-vous lui sera proposé.

Comment se déroule le test ?

La personne se présente dans sa voiture au point de rendez-vous. Les consignes de sécurité lui sont données pour réaliser le prélèvement et ensuite, un parcours balisé permet de se rendre directement sans sortir de sa voiture à la tente où sera réalisée l'intervention par des infirmiers sapeurs-pompiers.

Que dois-je apporter ?

Un masque, une pièce d'identité. Les agents n'auront pas à avancer de frais qui sont pris en charge par la Sécurité Sociale.

Comment sont communiqués les résultats ?

Les résultats seront communiqués à l'intéressé en se connectant sur le site du laboratoire chargé de faire l'analyse et au médecin prescripteur.

**N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS POUVEZ SUIVRE LE SDIS34
SUR NOTRE SITE INTERNET ET SUR LES RESEAUX SOCIAUX**



WWW.SDIS34.FR



@sapeurs-pompiers



Pompiers 34
@sd34



@Sapeurs-Pompiers
Hérault



@SDIS34



SECRETARIAT@SDIS34.FR



WWW.SDIS34.FR



150 RUE SUPERNOVA, PARC DE BEL-AIR, 34570 VAILHAUQUES

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'HÉRAULT

LES ASSISTANTS DE PRÉVENTION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ COVID 19 DU SDIS34



Pendant cette période de crise, des officiers formés spécifiquement aux mesures d'hygiène et sécurité sont mis en place par le SDIS. Ils agissent sur les axes : humain, organisationnel et matériel. De la reconnaissance des situations dangereuses à la préconisation des mesures de protection collective, ils peuvent réaliser un audit particulier de vos services. Leurs préconisations visent à améliorer la sécurité des personnels, impulser des bonnes pratiques face au Covid-19 et proposer des mesures adaptées.

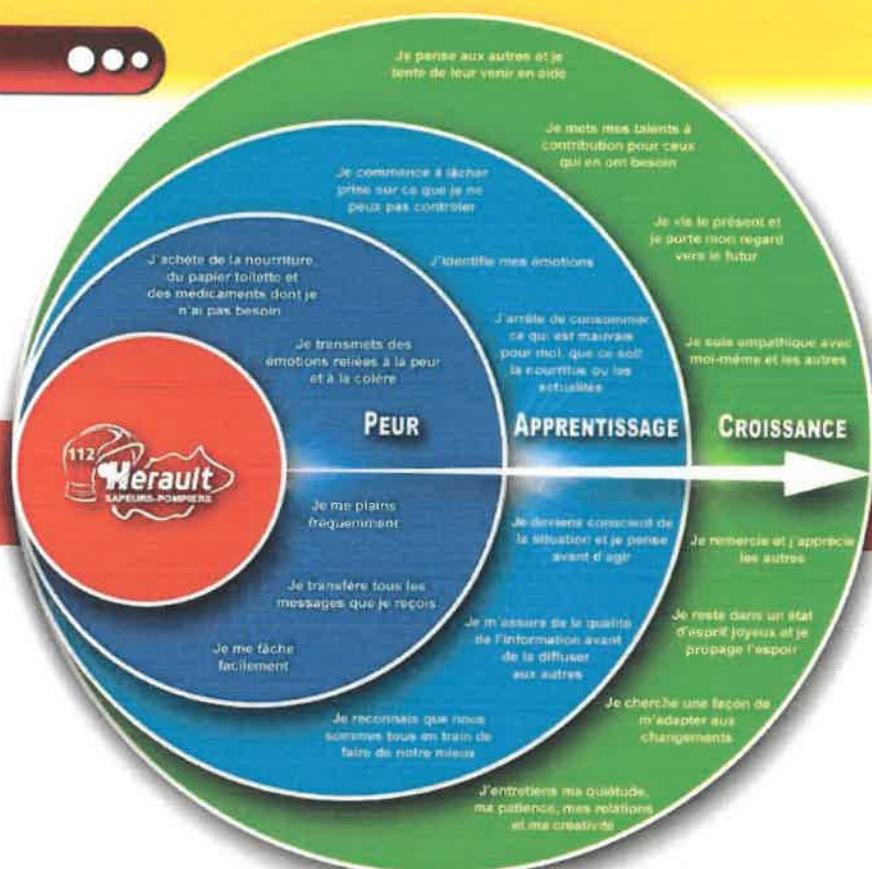
LA PSYCHOLOGUE DU SDIS



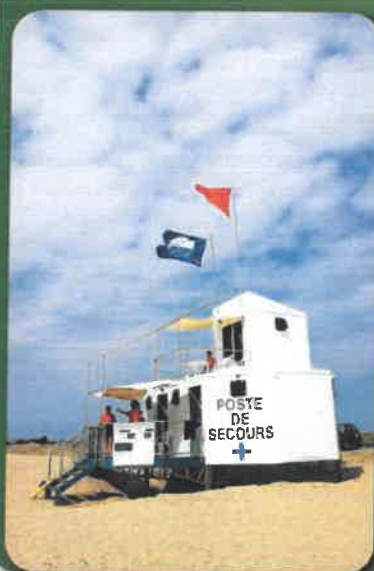
QUI SUIS-JE DURANT LA CRISE COVID-19 ?

En cas d'évènement particulier touchant vos services, le SDIS 34 peut mettre à votre disposition ses équipes de soutien psychologique et particulièrement sa psychologue clinique et neuropsychologue.

Spécialisée dans la gestion de crise et le stress post traumatique elle pourra vous être utile.



LA PRÉPARATION DE LA SAISON ET DE L'ORDRE D'OPÉRATION DES FDF



La crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier que dans quelques mois le département sera, comme chaque année, soumis aux risques saisonniers et notamment au risque feux de forêt. La saison 2020 sera probablement très atypique et différente de celles que nous avons l'habitude de connaître en matière notamment de fréquentation. Le SDIS se prépare, pour le recrutement des surveillants des plages et des baignades, des saisonniers et renforts nécessaires pour la saison 2020.

Pour la préparation des commissions de sécurité des ERP, de la commission camping et des conventions de surveillance de plage, le SDIS se tient à votre disposition.

#RÉSOLUTION2020

La saison FDF
c'est pour
bientôt !!!



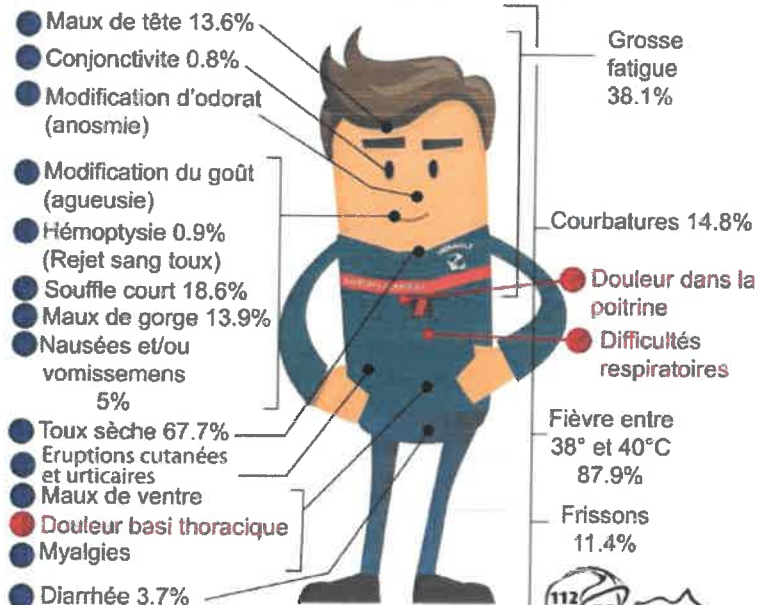
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'HÉRAULT

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU COVID ?

Zoom sur les principaux symptômes du COVID-19 que l'on peut observer durant la maladie.

LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES DU COVID-19*

● Symptômes bénins ● Symptômes qui doivent alerter



CHRONOLOGIE DE LA MALADIE



* Certaines personnes sont porteuses du virus mais ne développent pas de symptômes.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



TOUJOURS PARTANTS
Les sapeurs-pompiers de l'Hérault vous protègent
Le Département tient à vous

18 / 112

Pour aller sur herault.fr
04 67 22 00 00

ENTRETIEN ET DÉSINFECTION DES VÉHICULES LÉGERS



PRÉPARER LE DÉCONFINEMENT ET ANTICIPER LES ACTIONS À MENER

Le déconfinement devrait intervenir le 11 mai, avec notamment la reprise de l'activité scolaire et la réouverture des écoles de votre commune. Pour cela, les sapeurs-pompiers de l'Hérault peuvent vous accompagner pour :

- la mise en place des protocoles d'hygiène dans les écoles ;
- un conseil en matière d'organisation des règles d'hygiène et de sécurité ;
- la fourniture de solution hydroalcoolique (SHA).

CONTACT :

votre chef de centre local
ou secretariat@sdis34.fr

LA LOGISTIQUE DES SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUE (SHA)



C'est un produit d'une absolue nécessité pour la protection des personnels dans le cadre de cette épidémie. Pour cela le SDIS de l'Hérault s'est organisé pour mettre en place sa propre ligne de fabrication afin de doter l'ensemble des personnels avec un flacon individuel rechargeable. La dosette individuelle permet à chaque agent de tenir à minima 10 jours. Le lavage de mains au savon est à effectuer dans tous les cas où il est possible.

UTILISATION DE LA SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

La friction par solution hydroalcoolique



On le dit depuis le début de l'épidémie, la meilleure des protections est le respect des gestes barrières et le premier d'entre eux est la distanciation sociale. Il est donc important non seulement de respecter les règles de confinement, mais surtout la distance minimale de 1 mètre qui elle aussi fait partie de la distanciation.

ON NE LE RÉPÈTERA JAMAIS ASSEZ, LES GESTES BARRIÈRES RESTENT LA SOLUTION LE PLUS EFFICACE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS

COMMENT BIEN SE LAVER LES MAINS

Les gestes barrières sont une étape indispensable en matière de prévention pour lutter contre la maladie et le coronavirus. Parmi ces gestes, le lavage des mains est probablement le plus important, alors comme on le dit si bien, mieux vaut prévenir que guérir, ci-dessous une illustration pour que le lavage de mains soit efficace.



MOUILLEZ-VOUS LES MAINS avec de l'eau. Versez du savon dans le creux de votre main



FROTTEZ-VOUS LES MAINS de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets.



ENTRELAÇEZ VOS MAINS pour nettoyer la zone entre les doigts.



NOTTOYEZ également les ONGLES.



RINCEZ-VOUS les mains sous l'eau



SÉCHEZ-VOUS LES MAINS si possible avec un essui-main à usage unique.



Zone fréquemment oubliée
Zone très souvent oubliée

© Réalisé par le SDIS34

RÈGLES ESSENTIELLES DE DÉSINFECTION

Aérer les locaux et désinfecter au moins trois fois par jour les points de contacts suivants

Utiliser un produit désinfectant soit avec de la javel à 0.5% ou un Viruscide EN 14476



DIGICODES



RAMPES D'ESCALIERS



POIGNEES DE PORTES



INTERRUPTEURS



MATERIELS PARTAGES (claviers, souris, télécommandes, manettes de jeux...)



TELEPHONES ET ACCESSOIRES



PLANS DE TRAVAIL



LAVABOS ET MITIGEURS



CUVETTES WC

En appliquant les gestes barrières, je me protège, on se protège !

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES

Règle n°1 : après tout contact avec une surface partiellement infectée, lavez-vous les mains et ne touchez pas votre visage.

Temps maxi de survie sur différentes surfaces*

ACIER INOXYDABLE

3 JOURS

DESINFECTEZ LES POIGNEES de portes, interrupteurs ... avec un produit ménager portant la mention «détruit bactéries et virus».

CUivre

4 HEURES

PLASTIQUE

3 JOURS

PAPIER

24 HEURES

LAVEZ VOS FRUITS ET LEGUMES à l'eau et/ou enlevez la peau avant de les consommer. Pas d'eau de javel !

EVITEZ LES GANTS ils vont être vite contaminés et recontaminent l'environnement

ENTREPOSEZ VOS COURSES QUELQUES HEURES (sans les toucher) avant de les ranger. Et enlever les emballages en carton.

N'utilisez pas vos vêtements pour faire barrage. Dans le cas contraire, mettez-les à la machine (60° mini)

60°



POUR PAYER PRIVILEGIEZ LA CARTE BANCAIRE Même si le risque d'être contaminé par des pièces et des billets est infime

ECRANS TACTILES EN LIBRE SERVICE continuez à utiliser mais désinfectez-vous immédiatement les mains



24 HEURES

CARTON

PRIVILEGIEZ VOS SACS ET VOS BOITES personnels chez les commerçants. Ils sont potentiellement moins en contact avec les matières infectées

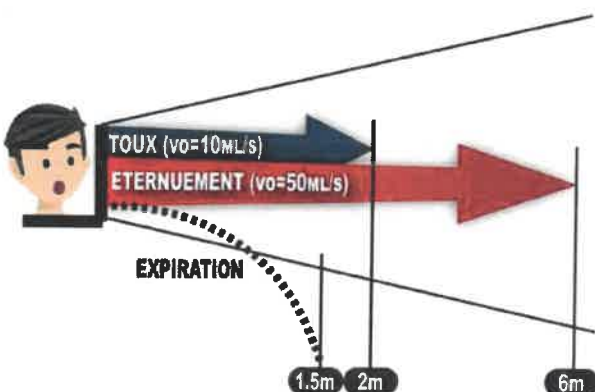


© Réalisé par le SDIS34

ATTENTION : même si la présence du virus est constatée sur une surface, le nombre de particules virales infectieuses décline avec le temps, réduisant les risques d'être infecté en le touchant.

* varie selon la température, l'humidité ...

LA DISTANCIATION SOCIALE

PROCEDURE EN RENTRANT CHEZ SOI
LES GESTES CONTRE LE COVID-19

1. DE RETOUR À LA MAISON, NE RIEN TOUCHER
2. ENLEVER SES CHAUSSURES
3. DESINFECTER LES PATTES DE VOTRE ANIMAL DOMESTIQUE, S'IL ETAIT DEHORS
4. ENLEVER SES VETEMENTS DE LA JOURNÉE ET LES METTRE À LEVER
5. LAISSER SON PORTEFEUILLE, SAC À DOS, CLEFS DANS UN CARTON À L'ENTRÉE
6. SE LAVER LES MAINS, OU MIEUX SE DOUCHER
7. DESINFECTER SON TELEPHONE, SES LUNETTES AVEC DE L'EAU ET DU SAVON OU DE L'ALCOOL
8. DESINFECTER LES CHÔSES RAMENÉES DE L'EXTÉRIEUR
9. ENLEVER SES GANTS ET SE LAVER LES MAINS
10. UNE DESINFECTION TOTALE N'EST PAS POSSIBLE. L'OBJECTIF EST DE DIMINUER LE RISQUE